



Mérignac, le 17 mars 2024

URGENT

NOUVEAUX SALAIRES MINIMA CONVENTIONNELS APPLICABLES AU 1^{ER} MARS

Chers adhérents,

Nous vous informons que **des accords relatifs aux salaires minima conventionnels (grille générale et grille ouvriers)**, viennent d’être signés par les organisations syndicales.

La Dica étant signataire de ces accords, ils sont applicables rétroactivement depuis le 1^{er} mars 2025 à l’ensemble des adhérents qui relèvent de la convention collective nationale des entreprises de la filière sports-loisirs. Ils le seront pour tous les autres employeurs relevant de cette convention dès la publication d’un arrêté d’extension au Journal Officiel (en attente).

Vous trouverez ci-dessous **la grille générale et la grille ouvriers/ouvrières fixant les salaires minima (base temps plein)** en vigueur au 1er mars 2025.

Coefficients et statuts		Minima conventionnels mensuels
Employés	130	1801,80 €
	140	1834 €
	150	1840 €
	160	1859 €
	170	1900 €
	180	1902 €
	190	1908 €
	200	1921 €
Agents de maîtrise & techniciens	220	2034 €
	240	2086 €
	250	2152 €
	280	2276 €
Cadres	320	2559 €
	350	2681 €
	380	2846 €
	390	2960 €
	420	3141 €
	450	3414 €
	500	3649 €
	550	3909 €

Dénomination	Niveau	Niveau	Minima conventionnels mensuels
Ouvrier(ère) non spécialisé(e)	Niveau 1	01	1801,80 €
Ouvrier(ère) spécialisé(e)	Niveau 2	02	1840 €
Ouvrier(ère) qualifié(e)	Niveau 3	03	1874 €
Ouvrier(ère) professionnel(le)	Niveau 4	04	1914 €

Pour mémoire, le salaire minima conventionnel est le salaire minimum en dessous duquel un salarié d'un niveau de qualification donné, dans une convention collective donnée, ne peut être rémunéré.

Retrouvez l'intégralité de ces deux accords sur les salaires minima conventionnels ci-dessous

- grille générale [ici](#)
- grille ouvriers [ici](#)

Et transmettez cette information à vos comptables et responsables de la paie.

Bien cordialement,

L'équipe juridique



Contactez-nous • Tél. : 05.57.29.17.17 • www.la-dica.com

Vous voulez connaître vos droits ? Vous avez besoin d'informations sur vos problématiques d'entreprise ? Avec rigueur, nos juristes vous orientent dans vos démarches et vous accompagnent. Au plus près de l'actualité législative et conventionnelle, ils vous apportent leur expertise dans divers domaines.

FÉDÉRATION NATIONALE des Distributeurs de Véhicules de Loisirs

Préalablement à l'utilisation des informations, modèles et documents juridiques qui vous sont délivrés par la DICA, nous vous invitons à prendre connaissance de la note informative sur le contenu et l'utilisation de ceux-ci, [en cliquant ici](#)

CONFIDENTIEL Cet email contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.